



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GENERALE

CES/AC.71/2001/12 (Summary)
22 novembre 2000

FRANÇAIS
Original: FRANÇAIS et
ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

L'OFFICE STATISTIQUE DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
(EUROSTAT)

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Réunion commune CEE/EUROSTAT sur la gestion de la technologie de l'information statistique
(Genève, Suisse, 14-16 février 2001)

Point (ii): Défis et possibilités pour les services de statistiques travaillant en réseau

**LE RÔLE D'EUROSTAT DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN PLACE D'UNE
POLITIQUE COMMUNAUTAIRE EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION POUR LA STATISTIQUE**

Rapport envoyé par Eurostat ¹

DOCUMENT SOLLICITÉ

RÉSUMÉ

1. L'article décrit brièvement ce qui justifie une approche plus collégiale des problèmes posés et les opportunités offertes par les technologies de l'information en statistique : évolutions similaires des besoins des utilisateurs, intégration européenne, mêmes possibilités offertes par les évolutions technologiques. Le champ pour une coopération plus intense est large. Une vision de ce à quoi pourrait ressembler un système statistique européen plus fortement intégré en matière technologique est esquissée : possibilités de communication accrue grâce aux réseaux, aux vidéo conférences, échange et partage d'informations

¹ Préparé par Daniel Defays.

numériques et textuelles, diffusion plus coordonnées d'informations à travers un portail commun, organisation en centres d'excellence dans certains domaines spécifiques. Le rôle d'Eurostat devrait, suivant les domaines, être différent : prescriptif en matière de normes, catalyseur en matière de nouvelles technologies, fédérateur en matière de développement de logiciels, facilitateur en matière d'échange d'expérience, de techniques, organisateur en matière de mise à disposition et de mobilisation des compétences.